

**Notice : information de l'utilisateur**

**Nicorette® Menthol 2 mg gomme à mâcher médicamenteuse**  
**Nicorette® Menthol 4 mg gomme à mâcher médicamenteuse**

Nicotine

**Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Si après 6 mois de traitement vous éprouvez toujours des difficultés à arrêter de fumer, consultez votre médecin.

**Que contient cette notice ?**

1. Qu'est-ce que Nicorette Menthol et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Nicorette Menthol
3. Comment utiliser Nicorette Menthol
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Nicorette Menthol
6. Contenu de l'emballage et autres informations

**1. Qu'est-ce que Nicorette Menthol et dans quel cas est-il utilisé ?**

La nicotine contenue dans Nicorette gomme à mâcher appartient au groupe des médicaments utilisés dans la dépendance à la nicotine.

Nicorette Menthol gomme à mâcher contient de la nicotine et est utilisé pour inhiber les symptômes du sevrage nicotinique ressentis par la plupart des fumeurs désireux de réduire ou d'arrêter leur consommation de tabac.

Conseils et soutien augmentent les chances de réussite.

Nicorette Menthol gomme à mâcher contient aussi du carbonate de calcium, du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium (dans les gommes à 2 mg) et du xylitol. Ces composants ont la propriété de faire disparaître la coloration des dents. Des études cliniques ont montré que cette gomme à mâcher aide à restaurer la blancheur des dents.

En mâchant la gomme, la nicotine est libérée progressivement dans l'organisme et est absorbée par la bouche. La quantité de nicotine libérée suffit pour réduire le besoin de fumer. Contrairement à la fumée de tabac, les gommes Nicorette ne contiennent pas de goudron nocif ou de monoxyde de carbone.

La gomme Nicorette Menthol 2 mg est utilisée pour combattre le besoin important de nicotine qui peut être ressenti par les fumeurs qui arrêtent ou qui réduisent leur consommation de tabac. En cas de besoin très important, vous pouvez utiliser la gomme Nicorette Menthol 4 mg.

Veillez lire la rubrique "Mode d'action" pour des explications détaillées.

### Mode d'action

#### *Symptômes du sevrage nicotinique.*

Le principe d'action de Nicorette repose sur la constatation que la dépendance à la nicotine est une des principales causes de l'accoutumance tabagique. Pour la plupart des fumeurs réguliers qui inhalent la fumée, fumer est donc plus qu'une mauvaise habitude. Leur corps est devenu dépendant à la nicotine. Ainsi, lorsqu'un fumeur arrête de fumer, le manque soudain de nicotine provoque des symptômes tels qu'irritabilité, étourdissements, faim, mauvaise humeur, troubles du sommeil, etc... Ce sont les signes du sevrage nicotinique. Le principal signe de manque de nicotine est une envie importante de cigarettes, qui est ressentie par presque tous les fumeurs qui arrêtent.

#### *Fumer : à la fois une accoutumance et une habitude.*

La plupart des fumeurs sont devenus physiquement dépendants à la nicotine. Mais les problèmes qu'ils ressentent lorsqu'ils veulent arrêter de fumer ont également une autre origine : après un certain temps, fumer fait partie intégrante de leurs activités quotidiennes, comme récompense, comme plaisir ou comme dérivation dans des situations difficiles ou désagréables. Il est clair que le fumeur qui veut diminuer ou arrêter sa consommation de tabac devra également rompre avec ces habitudes bien ancrées.

Souvent, les fumeurs ont beaucoup de difficultés à arrêter définitivement de fumer car ils veulent faire deux choses à la fois : habituer immédiatement leur organisme à se passer de nicotine et rompre avec une habitude bien enracinée. C'est pour beaucoup de fumeurs, trop demander en une seule fois.

#### *Nicorette soulage les symptômes du sevrage et combat la mauvaise habitude de fumer.*

Lorsque vous arrêtez de fumer, votre corps réagit au manque brutal de nicotine.

Nicorette compense temporairement ce manque. Vous ressentez alors moins intensément les signes physiques bien connus du sevrage nicotinique. De cette façon, vous êtes moins contrarié dans vos efforts pour mettre un terme à vos habitudes tabagiques. Vous pouvez vous concentrer plus calmement pour résister aux moments de tentation. Lorsque cette première étape est atteinte, vous pouvez réduire progressivement, dans un deuxième temps, l'utilisation de Nicorette et finalement l'arrêter.

Si après 6 mois de traitement vous éprouvez toujours des difficultés à arrêter de fumer, consultez votre médecin.

## **2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Nicorette Menthol ?**

### **N'utilisez jamais Nicorette Menthol**

- Si vous êtes allergique à la nicotine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une maladie cardiaque grave (infarctus du myocarde récent (au cours des 3 derniers mois) ; des troubles du rythme cardiaque ; une sensation douloureuse d'oppression dans la poitrine (angine de poitrine) ; ou ce que l'on appelle une angine de Prinzmetal).
- Si vous avez eu récemment une attaque, appelée aussi accident vasculaire cérébral (AVC).

Nicorette n'est pas destiné aux enfants ni aux personnes qui n'ont pas l'habitude de fumer régulièrement.

Lorsque vous commencez à utiliser Nicorette, arrêtez totalement de fumer ou fumez moins.

### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Nicorette Menthol.

Il est dans l'intérêt du patient de combiner ce traitement avec d'autres activités (entre autres du sport), afin de faciliter l'arrêt de fumer.

Votre médecin doit évaluer l'usage de Nicorette :

- Si vous souffrez d'une maladie cardiovasculaire, comme un infarctus du myocarde récent, une angine de poitrine instable ou aggravée, dont un angor de Prinzmetal, une arythmie cardiaque grave, de l'hypertension incontrôlée ou une attaque d'apoplexie, vous devez de préférence arrêter de fumer sous accompagnement, sans traitement de substitution à la nicotine.
- Si vous souffrez de diabète, votre glycémie doit être surveillée plus attentivement.

- Si vous souffrez d'une affection rénale ou hépatique, il y a un risque d'augmentation des effets indésirables.
- Si vous avez une tumeur aux glandes surrénales (phéochromocytome) ou une hyperthyroïdie incontrôlée.
- Si vous êtes atteint d'affections gastro-intestinales (œsophagite, ulcère à l'estomac ou à l'intestin) : la nicotine risque d'aggraver vos symptômes.
- Si vous avez des antécédents d'épilepsie ou de convulsions.

Dans les affections précitées, le traitement de substitution nicotinique comporte moins de risques que le tabagisme proprement dit.

Nicorette doit être utilisé avec prudence en cas de tension artérielle élevée (hypertension) qui n'est pas encore sous contrôle, en cas d'affections des vaisseaux sanguins dans le cerveau, en cas de pontage ou de dilatation par ballonnet des artères coronaires, en cas d'angine de poitrine stable ou d'un autre trouble cardiaque, en cas de vasoconstriction (vasospasmes) ou d'affections vasculaires périphériques.

Nicorette a une légère influence sur les vaisseaux sanguins, ce qui pourrait être néfaste si vous avez déjà une maladie du cœur ou des vaisseaux. Quoiqu'il en soit, continuer à fumer est certainement encore plus nocif si vous avez une maladie cardiovasculaire.

Si vous êtes sous hémodialyse, vous pouvez présenter des taux de nicotine plus élevés.

Les fumeurs qui portent un dentier peuvent éprouver des difficultés à mâcher la gomme. La gomme à mâcher peut adhérer au dentier et même dans des cas rares l'endommager.

Certaines réactions allergiques ont été signalées, notamment un gonflement avec démangeaisons affectant la peau et/ou les muqueuses, de l'urticaire et une inflammation de la muqueuse de la bouche.

Veillez consulter votre médecin si un des avertissements ci-dessus est d'application pour vous, ou s'il l'a été dans le passé.

Si vous prenez encore d'autres médicaments, veuillez aussi lire la rubrique « Autres médicaments et Nicorette Freshmint ».

### **Enfants et adolescents**

Nicorette ne doit pas être utilisé par des jeunes de moins de 18 ans sans prescription d'un médecin.

Danger pour les enfants : les doses de nicotine absorbées par les fumeurs peuvent causer des phénomènes d'empoisonnement graves et être fatales. Les produits nicotinés ne peuvent être conservés aux endroits où ils risquent d'être utilisés de manière impropre, manipulés ou ingérés par des enfants.

### **Autres médicaments et Nicorette Menthol**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament. Faites-le aussi lorsqu'il s'agit de médicaments obtenus sans ordonnance.

La dose de certains médicaments doit être ajustée à l'arrêt du tabagisme.

Fumer peut accélérer l'excrétion de certains médicaments par l'organisme. L'arrêt du tabagisme, avec ou sans traitement de substitution à la nicotine, peut modifier la réaction des ex-fumeurs aux médicaments pris simultanément. Si vous prenez par exemple des médicaments tels que la théophylline, la clozapine, l'imipramine, l'olanzapine, la clomipramine, la fluvoxamine, la flécaïnide, la pentazocine ou la tacrine, l'arrêt du tabagisme peut entraîner une augmentation de la quantité de médicament présente dans votre sang.

### **Grossesse, allaitement et fertilité**

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

#### Grossesse

Si vous êtes enceinte ou si vous envisagez de le devenir alors que vous fumez encore, il faut que vous arrêtiez complètement de fumer car le tabagisme peut être très nocif pour votre bébé.

L'action nocive de la nicotine sur la santé de la mère et du fœtus a été clairement démontrée. Les conséquences peuvent être les suivantes : faible poids de naissance, risque augmenté de fausse couche et mortalité périnatale. Plus la consommation journalière de tabac – et donc de nicotine – est élevée, plus les effets seront importants.

Il vous est dès lors conseillé d'arrêter de fumer sans utiliser Nicorette.

La participation à un programme d'aide sous contrôle médical peut s'avérer utile.

Si vous ne parvenez pas à arrêter de fumer sans traitement de substitution nicotinique, Nicorette peut être recommandé. Adressez-vous à votre médecin, qui évaluera les avantages et les risques liés à l'utilisation de Nicorette. Un arrêt du tabac, avec ou sans traitement de substitution nicotinique, ne doit pas être entrepris de façon isolée mais s'inscrire dans le cadre d'un programme de sevrage tabagique placé sous surveillance médicale.

### Allaitement

La nicotine doit être évitée pendant la période de l'allaitement car elle passe dans le lait maternel dans des quantités qui peuvent être nocives pour le bébé, et ce même à des doses normales de Nicorette.

Si vous ne parvenez cependant pas à arrêter de fumer sans traitement de substitution, l'utilisation de Nicorette sera instaurée, uniquement sur avis médical.

Lorsqu'un traitement de substitution par la nicotine est utilisé au cours de l'allaitement, la gomme à mâcher doit être mastiquée le plus rapidement possible après la tétée et pas pendant les deux heures qui précèdent celle-ci.

### Fertilité

Bien que le tabagisme puisse causer une infertilité chez l'homme ou la femme, aucune information n'est connue sur les effets de la nicotine thérapeutique (médicinale) sur la fonction de reproduction. Si vous voulez devenir enceinte, consultez votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Nicorette n'a aucun effet ou qu'un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Au début, lorsque vous ne maîtrisez peut-être pas encore parfaitement la manière correcte de mâcher, il existe un risque de sensation de vertige. N'essayez donc pas votre première gomme à mâcher lorsque vous êtes au volant ou lorsque vous utilisez des machines dangereuses (voir rubrique 4 : « Quels sont les effets indésirables éventuels »).

### **Nicorette Menthol contient du sodium, du butylhydroxytoluène et du xylitol**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par gomme à mâcher, c.à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

La base de gomme à mâcher contient du butylhydroxytoluène (E321), un anti-oxydant. Cet excipient peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple dermatite de contact), ou une irritation des yeux et des muqueuses.

Nicorette Menthol contient aussi du xylitol. Cet excipient peut avoir un effet laxatif.

## **3. Comment utiliser Nicorette Menthol ?**

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Au début, la plupart des gens ont besoin d'environ 8 à 12 gommes à 2 mg par jour. Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous pensez que vous avez besoin d'une dose plus importante. Il peut vérifier votre degré de dépendance à la nicotine et éventuellement vous conseiller une gomme à mâcher plus fortement dosée (4 mg) ou une autre forme plus appropriée de Nicorette. Si vous fumez moins de 20 cigarettes par jour, vous devez normalement utiliser la gomme à mâcher Nicorette à 2 mg. Si vous fumez plus de 20 cigarettes par jour, ou si vous avez besoin de plus de 15 gommes à mâcher de 2 mg par jour, la gomme à mâcher Nicorette 4 mg peut être recommandée. On peut utiliser au maximum 24 gommes à mâcher de 2 mg ou 4 mg par jour.

## ARRÊT COMPLET DU TABAC

1. Arrêtez complètement de fumer dès le premier jour.
2. Prenez une gomme à mâcher Nicorette chaque fois que vous avez envie d'une cigarette.
3. Mâcher lentement la gomme, avec des pauses régulières.  
Lorsque vous fumez, vous ne tirez pas sans arrêt sur une cigarette. Chaque gomme doit être mâchée lentement pendant environ 30 minutes. La règle est la suivante : mâchez comme vous fumez. Gardez la gomme entre la joue et la gencive, de temps en temps, pendant une minute. Mâcher la gomme trop fort est souvent la cause principale d'effets indésirables. Après avoir mâché la gomme pendant 30 minutes environ, avec des pauses, celle-ci ne délivre plus de nicotine.
4. Nicorette a un goût puissant particulier, qui peut sembler un peu étrange au début.  
Vous vous y habituerez rapidement.
5. Le risque de recommencer à fumer est le plus élevé pendant les 3 à 4 premiers mois. N'arrêtez donc pas trop vite l'utilisation de Nicorette pendant cette période critique.
6. Nicorette est simplement une aide. L'arrêt définitif du tabac demande toujours un engagement personnel.
7. Ayez toujours quelques gommes en poche.  
Mettez-les à tous les endroits où auparavant vous conserviez vos cigarettes.
8. Réduisez progressivement le nombre de gommes par jour.  
Arrêtez Nicorette lorsque votre consommation est réduite à 1 ou 2 gommes par jour. On y arrive généralement après 3 à 6 mois.
9. Gardez quelques gommes en réserve dans votre poche car l'envie de fumer peut vous reprendre subitement.
10. Parlez régulièrement avec votre médecin ou votre pharmacien.  
Ils peuvent vous conseiller.

## RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC

1. Remplacez autant que possible les cigarettes par les gommes.  
Mâchez une gomme dès que l'envie de fumer apparaît afin de rester le plus longtemps possible sans fumer. Ainsi, le nombre de cigarettes sera réduit.
2. Mâcher lentement la gomme, avec des pauses régulières.  
Lorsque vous fumez, vous ne tirez pas sans arrêt sur une cigarette. Chaque gomme doit être mâchée lentement pendant environ 30 minutes. La règle est la suivante : mâchez comme vous fumez. Gardez la gomme entre la joue et la gencive, de temps en temps, pendant une minute. Mâcher la gomme trop fort est souvent la cause principale d'effets indésirables. Après avoir mâché la gomme pendant 30 minutes environ, avec des pauses, celle-ci ne délivre plus de nicotine.
3. Nicorette a un goût puissant particulier, qui peut sembler un peu étrange au début.  
Vous vous y habituerez rapidement.
4. Réduisez la consommation de cigarettes jusqu'à arrêter complètement de fumer.
5. Nicorette est simplement une aide. L'arrêt définitif du tabac demande toujours un engagement personnel.
6. Ayez toujours quelques gommes en poche.  
Mettez-les à tous les endroits où auparavant vous conserviez vos cigarettes.
7. Réduisez progressivement le nombre de gommes par jour.  
Arrêtez Nicorette lorsque votre consommation est réduite à 1 ou 2 gommes par jour.
8. Gardez quelques gommes en réserve dans votre poche car l'envie de fumer peut vous reprendre subitement.
9. Parlez régulièrement avec votre médecin ou votre pharmacien.  
Ils peuvent vous conseiller.

L'utilisation de Nicorette doit être interrompue si des symptômes d'excès de nicotine surviennent. Consultez votre médecin ou votre pharmacien pour voir si vous devez réduire votre consommation de gommes.

L'utilisation continue de Nicorette pendant plus d'un an est déconseillée.  
Normalement, le fait de recevoir des conseils et un soutien améliore le taux de succès.

**Utilisation chez les enfants et les adolescents**

Nicorette ne peut pas être administré à des jeunes de moins de 18 ans sans prescription d'un médecin.

**Si vous avez utilisé plus de Nicorette Menthol que vous n'auriez dû**Symptômes de surdosage

Si vous avez accidentellement avalé une ou plusieurs gommes, vous ne devez pas trop vous inquiéter. Mais soyez quand même vigilant car il peut y avoir surdosage lorsqu'un grand nombre de gommes sont mâchées en même temps ou à très peu d'intervalle, ou lorsqu'il y a absorption simultanée d'autres formes de nicotine, ou encore si vous n'avez qu'une dépendance limitée à la nicotine.

Les symptômes de surdosage sont : nausées, vomissements, salivation abondante, maux de ventre, diarrhée, transpiration plus forte, mal de tête, sensation de vertige, troubles de l'audition et signes manifestes de faiblesse.

Dans les cas extrêmes, ces symptômes peuvent être suivis d'une tension artérielle trop basse, d'un pouls faible et irrégulier, de difficultés respiratoires, d'épuisement, d'un collapsus circulatoire (évanouissement dû à des troubles circulatoires) et de convulsions.

Il est généralement admis que la dose mortelle aiguë minimale de nicotine par voie orale est de 40 à 60 mg chez les enfants ou de 0,8 à 1,0 mg/kg chez les adultes.

Des doses de nicotine qui sont tolérées par des fumeurs adultes pendant le traitement, peuvent provoquer chez des enfants des symptômes graves d'intoxication pouvant aller jusqu'à la mort.

Tenir hors de la portée des enfants.

Si vous avez utilisé trop de Nicorette Menthol, arrêtez immédiatement l'absorption de nicotine et prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245), surtout s'il s'agit d'un enfant chez qui l'on suspecte un empoisonnement à la nicotine.

Information au médecin : traitement en cas de surdosage

L'absorption de nicotine doit être immédiatement arrêtée et le médecin doit être appelé. Le patient recevra un traitement symptomatique. Une tachycardie entraînant une insuffisance circulatoire peut nécessiter un traitement par bêta-bloquants. L'excitation et les convulsions peuvent être traitées par diazépam. Une ventilation assistée avec oxygénothérapie sera entreprise, si nécessaire.

**Si vous oubliez d'utiliser Nicorette Freshmint**

N'utilisez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié d'utiliser.

**Si vous arrêtez d'utiliser Nicorette Menthol**

Si vous arrêtez trop tôt l'utilisation des gommes alors que vous voulez arrêter de fumer, vous courez plus de risques de recommencer à fumer.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

**4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

À la dose recommandée, Nicorette gomme à mâcher n'induit pas d'effets indésirables graves. La plupart des effets indésirables mentionnés ont lieu lors de la phase préliminaire du traitement, comme une irritation légère de la bouche et de la gorge.

Le fait d'avaler une grande quantité de nicotine peut provoquer un hoquet.

Nicorette Menthol gomme à mâcher peut provoquer des douleurs de la mâchoire et une tension des muscles de la mâchoire lors de la mastication. La gomme à mâcher peut adhérer à un dentier et dans certains cas peut l'endommager.

Les effets indésirables suivants peuvent être très fréquents (surviennent chez plus de 1 utilisateur sur 10) : mal de tête, hoquet, irritation de la gorge et nausées.

Les effets indésirables suivants peuvent être fréquents (chez moins de 1 utilisateur sur 10) : hypersensibilité, perturbation du sens du goût, picotements, toux, maux de ventre, bouche sèche, troubles de la digestion, gaz (flatulence), hypersalivation, inflammation de la muqueuse de la bouche, vomissements, sensation de brûlure dans la bouche, fatigue, étourdissements, risque de dépendance, inconfort et/ou douleur gastro-intestinal.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir peu fréquemment (chez moins de 1 utilisateur sur 100) : palpitations, rougeurs, urticaire, éruptions cutanées.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir très rarement (chez moins de 1 utilisateur sur 10.000) : réaction allergique sévère, rêves anormaux, vue trouble, larmolement, tachycardie, rougeurs, hypertension, rétrécissement des voies respiratoires, enrrouement, essoufflement, mal de gorge, gorge serrée, nez bouché, éternuements, diarrhées, gorge sèche, difficultés à déglutir, renvois, glossite, réduction de la sensibilité dans la bouche, cloques et desquamation des muqueuses buccales, douleurs aux lèvres, picotements dans la bouche, haut-le-cœur, œdème prurigineux de la peau ou des muqueuses, transpiration excessive, démangeaisons, tension des muscles de la mâchoire, douleur de la mâchoire, faiblesse corporelle générale, gêne et douleur à la poitrine, sentiment de malaise.

Pour les effets indésirables suivants, la fréquence n'est pas connue : convulsions, un rythme cardiaque rapide et irrégulier (fibrillation auriculaire).

Lorsque vous arrêtez de fumer, certains symptômes peuvent survenir tels qu'une humeur dépressive, des insomnies, l'irritabilité, la frustration ou la colère, l'anxiété, les difficultés de concentration, l'agitation ou l'impatience, le ralentissement du rythme cardiaque, l'accroissement de l'appétit ou la prise de poids, des étourdissements, une toux, des constipations, un saignement des gencives ou des aphtes, ou un refroidissement. De plus, le manque de nicotine peut entraîner une incitation profonde à fumer.

### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via : Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé, [www.afmps.be](http://www.afmps.be), Division Vigilance : Site internet: [www.notifieruneffetindesirable.be](http://www.notifieruneffetindesirable.be), e-mail: [adr@fagg-afmps.be](mailto:adr@fagg-afmps.be).

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## **5. Comment conserver Nicorette Menthol ?**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver les paquets dans l'emballage extérieur, à l'abri de la lumière.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après "EXP". La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

### **Après utilisation, veiller à éliminer la gomme à mâcher en toute sécurité, hors de portée des enfants et des animaux domestiques.**

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

## 6. Contenu de l'emballage et autres informations

### Ce que contient Nicorette Menthol

La substance active est la nicotine (comme résinate de nicotine).

Nicorette Menthol 2 mg gomme à mâcher contient 2 mg de nicotine par gomme sous la forme de résinate.

Nicorette Menthol 4 mg gomme à mâcher contient 4 mg de nicotine par gomme sous la forme de résinate.

Les autres composants sont :

Nicorette Menthol 2 mg gomme à mâcher : base de gomme à mâcher (contient du E321), xylitol (E967), huile de menthe poivrée, carbonate de sodium anhydre (E500(i)), bicarbonate de sodium (E500(ii)), acésulfate de potassium (E950), lévomenthol, oxyde de magnésium léger (E530), talc, azote, arôme menthol 'Winterfresh', hypromellose (E464), sucralose (E955), polysorbate 80 (E433), eau purifiée, amidon, dioxyde de titane (E171) et cire de carnauba (E903).

Nicorette Menthol 4 mg gomme à mâcher : base de gomme à mâcher (contient du E321), xylitol (E967), huile de menthe poivrée, carbonate de sodium anhydre (E500(i)), acésulfate de potassium (E950), lévomenthol, oxyde de magnésium léger (E530), jaune de quinoléine (E104), talc, azote, arôme menthol 'Winterfresh', hypromellose (E464), sucralose (E955), polysorbate 80 (E433), eau purifiée, amidon, dioxyde de titane (E171) et cire de carnauba (E903).

*(Pour les informations complémentaires sur certains composants, voir la rubrique 2)*

### Aspect de Nicorette Menthol et contenu de l'emballage extérieur

Nicorette Menthol est une gomme à mâcher.

La gomme Nicorette Menthol est disponible en boîtes de 12, 15, 24, 30, 48, 90, 96, 105, 204 et 210 gommes à mâcher (en plaquettes).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Kenvue Belgium NV

Michel De Braeystraat 52

2000 Antwerpen

### Fabricant

McNeil AB, Norrbroplatsen 2, SE-25109 Helsingborg, Suède

Kenvue Belgium NV, Michel De Braeystraat 52, 2000 Antwerpen, Belgique

### Numéros d'autorisation de mise sur le marché

Nicorette Menthol 2 mg gomme à mâcher médicamenteuse : BE468240

Nicorette Menthol 4 mg gomme à mâcher médicamenteuse : BE468257

### Mode de délivrance

Délivrance libre.

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 11/2025.**

v12.0\_B11.0